

**COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ**

**PROCÈS-VERBAL**

Le lundi 21 juin 2010, à 17h

Cabane en bois rond, secteur Hull

---

**PRÉSENCES :** Denise Laferrière, conseillère municipale  
Luc Angers, conseiller municipal  
Nicole Champagne, conseillère municipale  
Simon Rousseau, Service des loisirs  
Anick Fortin, Division de la qualité de vie et du développement communautaire  
Paul Nicole, Division de la qualité de vie et du développement communautaire  
Agathe Lalande, Division de la qualité de vie et du développement communautaire  
Richard Sévigny, CRÉO  
Jenny Villeneuve, CRIO  
Renée Amyot, CSSS de Gatineau  
Kathleen Barrette, STO  
Monique Beaudoin, RAPHO  
Guy Berthelotte, Service de police  
Georges Letarte, consultant  
Nicole Desroches, CREDDO  
Gabrielle Pelletier, TROCAO

**ABSENCES :** Suzanne Dagenais, Planification stratégique  
Louis Cabral, Arts, culture et lettre  
Joanne Paradis, CEGEP  
Karl Lavoie, Chambre de commerce de Gatineau  
Marcel Lalonde, Commissions scolaires de Gatineau  
Judith Lapierre, UQO  
Guylaine Beaulieu, Centraide Outaouais  
Johanne Lauzon, CSSS de Papineau  
Pauline Fortin, Direction de santé publique  
Marie-Claude Martel, Service d'urbanisme  
Josiane Plouffe, secrétaire

---

*La réunion a débuté à 17h35 seulement vu le changement de local à la dernière minute.*

**1. MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Denise Laferrière souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle fait un tour de table pour présenter le nouveau membre : Gabrielle Pelletier, représentant la TROCAO.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté par Nicole Desroches avec l'ajout du point au varia : décrochage sportif par Luc Angers.

**3. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 MAI 2010**

Tous les suivis ont été fait à l'exception du suivi au point 7 : envoyer le lien internet aux membres des comités et commissions de la Ville.

Renée Amyot fait remarquer au point 7, page 3, au dernier paragraphe, que c'est plutôt « orientante » et non orientée qu'elle voulait dire. Le changement sera apporté.

Le procès-verbal du 27 mai 2010 est adopté par Luc Angers.

**4. POURSUITE DE LA RÉFLEXION AMORCÉE LORS DE LA RENCONTRE DU 27 MAI 2010**

Georges Letarte présente le document résumant les réflexions de la dernière réunion. Trois hypothèses sont présentées : le statu quo amélioré, la modification de la commission en une commission de concertation intersectorielle et la modification en une commission de décideurs. Agathe Lalande mentionne que suite à une

rencontre de la Commission des aînés et de la famille, une réflexion sera à faire, considérant que plusieurs partenaires siègent sur plus d'une commission, et ce, dans le but d'éviter le doublement.

Georges Letarte explique aux membres qu'il est important de réfléchir à la vision d'une commission à l'intérieur de la Ville. Il serait important que les élus de la Commission consultent les autres élus ainsi que la Direction générale afin d'obtenir une recommandation quant au mandat de la CGVS.

Denise Laferrière affirme que l'approche Ville en santé réunit les décideurs afin de réfléchir et d'identifier des enjeux. À titre d'exemple, à la Ville de Sherbrooke, le maire et le directeur général se rencontrent trois fois par année afin de réfléchir et d'identifier des enjeux à moyens et longs termes et des comités de travail ont lieu afin de trouver des solutions à ces enjeux.

Luc Angers mentionne qu'il serait important de combiner la Commission des aînés et de la famille avec la CGVS. Cependant, il trouve important d'inclure des membres citoyens.

Guy Berthelotte affirme qu'il est important de connaître les orientations de la Ville. Il explique aux membres le fonctionnement de la Commission de la sécurité publique ainsi que les modifications apportées. Les membres ont réfléchi sur la mission et le mandat de la Commission et ces derniers souhaitent identifier environ 2 enjeux afin de se doter d'actions stratégiques pour contrer ces enjeux. Ils ont fait le constat qu'il est difficile de se positionner lorsque les orientations du conseil municipal ne sont pas claires.

Denise Laferrière ajoute qu'avec le mandat de la Politique en développement social et l'ajout des membres via la Commission élargie, crée de l'ambiguïté auprès des membres ainsi qu'une préoccupation à mobiliser les mêmes acteurs. Il ne faut pas perdre de vue l'efficacité.

Nicole Desroches mentionne qu'il est important d'identifier ce que l'on veut faire et ensuite, nous pourrions mieux cibler les acteurs concernés.

Richard Sévigny a l'impression que les démarches pour la Politique en développement social ne sont pas terminées et que la Commission élargie doit poursuivre son mandat.

Agathe Lalande informe les membres que l'adoption du plan d'action de la Politique en développement social et du cadre de soutien seront présentés le 12 octobre prochain et les modifications au plan d'action seront présentés à la réunion de ce jour. À cet effet, il n'y aura pas d'autre rencontre de la Commission élargie.

Renée Amyot ajoute que le mandat du suivi de la Politique en développement social pourrait être donné à la CGVS. Elle affirme que, selon la réflexion du CSSS de Gatineau, de Papineau et de l'Agence de santé et des services sociaux, il est essentiel de maintenir une table qui regroupe les grands décideurs et cette dernière doit avoir une influence sur la qualité de vie et la condition de vie des citoyens à l'échelle de la Ville.

Georges Letarte mentionne que le modèle de Sherbrooke, Ville en santé interpelle le maire et la direction générale et tous conviennent des priorités. Par la suite, chaque membre cible des actions en fonction des priorités identifiées.

Denise Laferrière ajoute qu'il est important que les membres présents aient un pouvoir décisionnel. Des comités de travail pourraient être mis en place pour alimenter la Commission et cette dernière pourrait par la suite faire des recommandations au conseil.

Jenny Villeneuve ajoute qu'il est important que l'on définisse ce que l'on entend par pouvoir.

Nicole Desroches dit que la Commission pourrait réfléchir sur les enjeux et un comité de décideurs pourrait être mis en place afin de se positionner sur ces enjeux.

Simon Rousseau affirme qu'il est important que la Ville définisse clairement le mandat des commissions et de rester brancher sur les besoins du milieu. À cet effet, les membres de la Commission pourraient réfléchir et alimenter les différents décideurs sur les besoins et enjeux du milieu et un comité de décideurs pourrait être mis en place.

Renée Amyot dit que la table pourrait décider les enjeux et les différents impacts intersectoriels.

Georges Letarte affirme que la première étape est de vérifier la perception du maire et de la direction générale en lien avec la réflexion de cette Commission. Il résume la réflexion des membres en indiquant qu'il y a un problème d'efficacité à deux niveaux; la Commission n'a pas de mandat clair et qu'il y a un problème au niveau de la capacité d'agir.

## **5. RECOMMANDATION**

Les membres de la Commission recommandent la mise en place d'une table de décideurs qui traiterait des enjeux, alimenté par les membres des comités et commissions de la Ville.

Proposé par Renée Amyot et appuyé par Monique Beaudoin.

## 6. PROCÉDURES DE LA CGVS

*Ce point n'a pas été discuté.*

## 7. MISE À JOUR DE LA DÉMARCHE EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Agathe Lalande mentionne que la Commission doit faire une nouvelle recommandation concernant le plan d'action de la Politique en développement social.

Monsieur Paul Nicole remet aux membres 4 documents ; le projet de politique du 20 août 2009, la version du projet de politique du 8 avril 2010, les trois approches du cadre de soutien à l'action communautaire daté du 15 septembre 2009 et le plan d'action et investissements du 21 juin 2010.

Les membres ont fait part de leurs commentaires en lien avec le contenu du Plan d'Action et suite à ces commentaires monsieur Paul Nicole fera les ajustements nécessaires.

Suivi : Lors de la prochaine rencontre prévue le 23 septembre, le plan d'action corrigé sera présenté aux membres.

Les membres adoptent à l'unanimité le document présenté en tenant compte des modifications suggérées par les membres.

Proposé par Denise Laferrière et appuyé par Luc Angers.

## 8. PROCHAINE RENCONTRE : 23 SEPTEMBRE 2010

À confirmer.

## 9. VARIA

### 9.1 Décrochage sportif (Luc Angers)

Luc Angers explique que ce phénomène est inquiétant car il y a une baisse d'activité physique et de sport organisé, rapporté par Québec en Forme. Ce phénomène a été amené à la Commission des loisirs, des sports et du plein air. Il serait important que les membres de la CGVS se penchent également sur ce phénomène en lien avec le taux d'obésité et les saines habitudes de vie.

Renée Amyot ajoute qu'il serait intéressant que les membres de la CGVS réfléchissent sur ce phénomène en lien avec les saines habitudes de vie, car, en fonction du portrait de santé, le taux d'obésité augmente et les maladies chroniques aussi et les gens sont moins actifs.

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La réunion s'est terminée à 20 h 50.

Rédaction du procès-verbal

Signature de la présidente de la Commission

---

Anick Fortin  
Agente  
Commission Gatineau, Ville en santé

---

Madame Denise Laferrière  
Présidente